

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 janvier 2018, au campus de Rouyn-Noranda
425, boulevard du Collège, à Rouyn-Noranda

Souper et rencontre informelle des membres : 17h au local 3114

Début de la réunion : 18h au local 3219

Merci de **confirmer votre présence ou votre absence** dans les meilleurs délais, avant le **25 janvier 2018** à madame Pascale Gagné par courrier électronique à pascale.gagne@cegepat.qc.ca ou par téléphone : au 819 762-0931 (ou 1-866-234-3728), poste 1604.

ORDRE DU JOUR

Sujets

1. Ouverture de la réunion par le président et vérification du quorum
2. Intervention de l'assistance
3. Adoption de l'ordre du jour*
4. Procès-verbaux du conseil d'administration
 - 4.1. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 novembre 2017*
 - 4.2. Dépôt du tableau des suivis*
5. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif
 - 5.1. Dépôt du procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 novembre 2017*
6. Période réservée aux invités
7. Correspondance et information
 - 7.1. Demandes d'admission au 2e tour – Hiver 2018*
 - 7.2. Projet en hydrométallurgie et pôle régional en enseignement supérieur en Abitibi-Témiscamingue*
 - 7.3. Complexe sportif
 - 7.4. Financement des cégeps*
 - 7.5. Publication mensuelle des résultats financiers du Cégep*
 - 7.6. Agrandissement du complexe - Institution Kiuna*
8. Présentations pour prise de décision
 - 8.1. Demande de programme en Techniques de pilotage d'aéronefs*
 - 8.2. Modifications au programme Techniques policières*
 - 8.3. Modifications mineures au programme Sciences humaines *
 - 8.4. Nouveau programme Arts, lettres et communication, Premières Nations - option Langues - Institution Kiuna*
 - 8.5. Devis d'autoévaluation de l'efficacité des mécanismes d'assurance qualité pour la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

PAUSE

- 8.6. *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes - Nomination d'un conseiller **
- 8.7. Création d'un comité de sélection - Direction adjointe à la direction des études, organisation pédagogique
- 8.8. Création d'un comité de sélection – Autre poste de direction
- 8.9. Mandat du directeur des études et nomination d'un membre au comité de renouvellement *
9. Présentations sans prise de décision
 - 9.1. Avis de motion : Règlement 2 a) sur les droits d'admission, les droits d'inscription et les droits afférents aux services d'enseignement collégial, b) sur les droits de toute autre nature*
 - 9.2. Avis de motion : Règlement 5 a) sur la réussite scolaire et l'admission à l'enseignement régulier, b) à la formation continue*
 - 9.3. Avis de motion : Règlement 12 sur la gestion financière et matérielle*
 - 9.4. Avis de motion : Règlement 8 sur la gestion contractuelle*
 - 9.5. Avis de motion : Abrogation du Règlement 6 qui a pour but de déléguer au comité exécutif les droits, pouvoirs et obligations d'emprunter à long terme*
 - 9.6. Rapports du Centre technologique des résidus industriels (CTRI) – Bilan annuel 2016-2017, états financiers au 30 juin 2017, plan d'action 2017-2018*
10. Émission de diplôme
 - 10.1. Émission de diplômes d'études collégiales*
11. Affaires diverses
12. Dossiers à huis clos
13. Levée de l'assemblée

Donné à Rouyn-Noranda, le 23 janvier 2018 par la soussignée,

Diane Landriault, secrétaire générale



DL/pg

** Documents joints à la convocation*